

# L'ÉCHO DU BAOBAB

Journal semestriel de l'association Bénin Nord-Vendée - Gratuit - N° 6 - juillet-décembre 2015



**Association  
Bénin  
Nord-Vendée**  
9, Imp. des olivettes  
85600 MONTAIGU

## Contacts :

Guy BERNIER (02 51 94 13 13)

ng.bernier@free.fr

Alex THÉBAUD (02 51 06 35 93)

alexthebaud@free.fr

**NOTRE DOSSIER :**  
**Histoire sommaire  
du Bénin**

## Au sommaire de ce numéro :

éditorial du Président	page 2
la vie de l'association B.N.V.	pages 2 et 7
la visite du père Hubert	page 3
histoire sommaire du Bénin	pages 4 à 6
la recette de tata mimi	page 8

## Sur votre agenda ...

### Soirée « paëlla »

19 mars 2016 :  
Salle des Fêtes  
Montaigu

### Fête des jardins et de la nature

(sous réserves)  
10 avril 2016 :  
Les douves (salle des fêtes)  
Montaigu

### Présence au Mondial Minimes

Montaigu

## L'écho du baobab N° 5

### Journal semestriel gratuit de l'association B.N.V.

Directeur de publication : Guy BERNIER  
Comité de rédaction et mise en page :  
Mireille B., Guy B., Dominique H. et Michel B.  
Danielle P., Nicole B.

Date de parution : Janvier 2016



## Éditorial



Chers lecteurs,

Voilà plus de trois années que nous accompagnons le village de Gouandé au Bénin.

Lors de sa visite en France, le Père Hubert KOMBIÉNI nous a fait part de sa satisfaction sur les projets entrepris sur le village par l'association BNV.

L'achat d'un moulin à farine pour les femmes, d'un réfrigérateur avec un groupe électrogène pour le centre de santé, le financement des labours ainsi que la construction d'un petit élevage de volailles, ont contribué à améliorer le quotidien des populations.

Une mission de deux ou trois personnes, du 19 février au 2 mars 2016, va permettre de déterminer les besoins urgents à mettre en œuvre par l'association. Il nous faut aller sur le terrain pour bien cibler les attentes de nos amis béninois.

Il est également important de constater les progrès sensibles qu'apporte notre contribution afin d'en informer les adhérents qui nous font confiance.

Quant à l'association elle-même, elle est toujours aussi dynamique et les manifestations pour le premier semestre 2016 ne manquent pas (voir l'agenda en page 1).

Une très "Bonne Année" à vous tous et que BNV continue sa mission.

Guy



Le stand au marché de Noël salle des fêtes



## Vie de l'association

### Colisage et chargement du conteneur

En novembre 2015, cette année encore, nous avons procédé à l'envoi par conteneur de 4 m<sup>3</sup> de matériels divers sur Gouandé, via Cotonou, grâce à "France Bénin".

Auparavant, une joyeuse équipe de l'association a mis en colis vêtements, matériel médical, fournitures scolaires, produits d'hygiène, livres, jouets... dans le local mis à notre disposition par le magasin NOCIBÉ.

Les 60 colis sont ensuite acheminés le 7 novembre sur Challans pour être chargés dans le conteneur. Une vingtaine d'associations, elles aussi partenaires de la fédération, participaient à cette expédition pour le Bénin.

L'arrivée sur Cotonou est prévue début décembre. Chaque référent concerné devra récupérer ses colis pour son village.

Merci à tous pour votre engagement dans cette opération.



Préparation des colis

### Marché de Noël

C'est toujours avec plaisir que les membres de BNV s'investissent dans le marché de Noël.

La décoration, comme chaque année, était de bon goût et attirante.

C'est l'occasion de rencontrer nos adhérents et de faire connaître notre association et ses motivations, dans une ambiance festive et conviviale.

Sur notre stand, les visiteurs pouvaient acheter, tout en grignotant des arachides grillées "maison", divers objets africains et surtout participer à notre tombola habituelle à laquelle ils ont répondu généreusement.

Un week-end qui a réuni l'utile à l'agréable et les fonds récoltés iront à un projet agricole.

### Forum des associations

Dans le cadre chaleureux de la salle des fêtes de Montaigu, le samedi 3 octobre, avait lieu le premier "forum des associations montacutaines".

Bénin Nord-Vendée y avait un stand bien placé, très fréquenté où de nombreuses personnes se sont intéressées à notre activité humanitaire. Des contacts enrichissants ont permis de compter parmi nous de nouveaux adhérents.

Le bilan est positif pour cette première manifestation où le réseau associatif local peut se rencontrer et se faire connaître. C'est la vitrine du dynamisme associatif montacutain. A renouveler en 2016.

### Concert de Noël

En ce dimanche 20 décembre 2015, l'association a donné rendez-vous à la population de Montaigu et des environs pour la quatrième année consécutive.

De jolies notes de chant choral retentissent dans le chœur de l'église Saint Jean-Baptiste de Montaigu. D'abord, l'ensemble vocal "Chœur des Maines" de Saint Georges de Montaigu, jeune chorale créée en février 2015, formée d'une vingtaine de passionnés retraités, sous la baguette d'Alain Bertrand chef de chœur, puis la chorale "À not' portée" de la Chapelle-Achard, avec 40 choristes sous la direction de Bruno Dublé. Durant une heure et demie, les deux groupes ont présenté deux facettes de leur répertoire : des chants variés et d'autres plus traditionnels, et pour terminer, deux chants communs aux deux chorales : Noël aux échos (Noël populaire de Rhénanie) et Shosholoza (chanson zoulou). Devant un public enthousiaste, de chaleureux applaudissements ont accompagné les choristes, tout au long de leur prestation.

Cet après-midi, apprécié de tous, a permis de collecter quelques fonds pour le Bénin. Les choristes et le public se sont retrouvés ensuite pour le verre de l'amitié.



Les choristes



## Témoignages

### Visite d'Hubert KOMBIÉNI en Vendée

Durant son séjour en France, le père Hubert a passé plusieurs jours en Vendée. Ce furent des moments de convivialité avec les membres du conseil d'administration et d'échanges autour des projets menés à Gouandé.

L'arrivée en gare sud de Nantes a eu lieu le lundi 20 juillet, vers 13 heures. Après quelques minutes de recherches mutuelles, Guy et Michel B. ont accueilli le père Hubert. Le déjeuner terminé, il a consacré son après-midi à s'installer dans sa chambre et à récupérer des fatigues du voyage Mulhouse-Nantes.

Le lendemain après-midi, nous lui avons fait visiter quelques-uns des édifices nantais en utilisant le busway et le tram. Après les incontournables château des Ducs de Bretagne, cathédrale et place Royale, nous nous sommes rendus au Mémorial de l'Esclavage qui a beaucoup impressionné le père Hubert (il a exprimé le désir de retrouver les textes qui y sont inscrits, ce qui, avec internet, fut chose facile). Enfin, nous lui avons montré quelques aspects du "Voyage à Nantes" et bien sûr l'éléphant ... encore plus grand que celui qui avait traversé Gouandé, il y a quelques temps.

Le mercredi, il a rendu visite à Joseph Loko, le président de France Bénin Vendée, à Mâché, leur permettant ainsi de parler des nombreux projets que tous deux poursuivent au Bénin. La soirée se termina pour lui chez Alex et Francine.

Le jeudi fut consacré en majeure partie à la rencontre avec les administrateurs de l'association, présents en cette période estivale, chez Michel et Annie. Une longue discussion sur les différents projets a précédé un pique-nique convivial qui a permis à notre invité de connaître un peu mieux BNV et ceux qui font vivre cette association. Une visite de la vieille ville de Montaigu a clos cette quatrième journée.

Le vendredi, le père Hubert reprenait le TGV pour rejoindre la congrégation religieuse alsacienne qui l'a reçu pendant tout son séjour en France.



Pique-nique avec le Père Hubert

### Message du père KOMBIÉNI

Chers amis de l'association Bénin Nord-Vendée, c'est avec un grand retard que je viens vous exprimer ma profonde gratitude pour l'accueil hautement chaleureux que vous m'avez réservé lors de mon séjour parmi vous.

J'ai été accueilli et logé comme un prince. Je remercie toutes les personnes rencontrées. J'évite de citer les noms pour ne pas en omettre certains.

La découverte de la ville de Nantes avec les "meilleurs guides du monde" ; une ville très proche du Bénin par son commerce esclavagiste. J'ai été vraiment ému jusqu'aux entrailles. Je n'oublie pas la rencontre avec tous les membres de l'association avec qui nous avons fait le tour des projets réalisés ou en cours de réalisation. Je cite : le groupe électrogène et le frigo pour le centre de santé de Gouandé, un petit élevage de volailles, un moulin pour le groupement des femmes, un vaste champ de riz actuellement en train d'être moissonné, le devis d'une retenue d'eau dont l'étude et le devis ont été envoyés.

J'ai perçu la vision de l'association qui consiste à ne pas aider les gens malgré eux.

Mon séjour au milieu de vous m'a beaucoup édifié. J'en garde un souvenir inoubliable. Je n'oublie pas aussi la moto d'occasion que j'ai demandée pour Séraphin. Une fois encore Gouandé vous exprime sa profonde reconnaissance pour le conteneur qui va nous arriver bientôt. Merci à tout le monde et je vous dis à bientôt pour la prochaine mission. Je vous souhaite une joyeuse fête de Noël et une heureuse année.

Père Hubert KOMBIÉNI Mission Catholique de Gouandé.

#### Proverbes béninois

Pour savoir ce que les autres disent de toi, écoute ce qu'ils disent des autres en ta présence.

### Portrait du père Hubert

Voici quelques informations pour mieux connaître celui qui est notre principal interlocuteur au Bénin.



Hubert KOMBIÉNI, curé de la paroisse sainte Monique de Gouandé, ne porte pas ses 51 ans.

Il est né à Matéri où il a débuté ses études avant de les poursuivre à Tanguéta.

Il rejoint le petit séminaire de Djimè puis celui de Parakou et enfin le grand séminaire de Ouidah.

Il est ordonné prêtre en 1989 et nommé vicaire de la cathédrale de Natitingou. Il rejoindra différentes paroisses dont Gouandé une première fois.

En 1991 – 1992, il effectue un stage à Anvers en Belgique. Il revient ensuite dans les paroisses de Dassari et Koussou avant d'exercer sa mission à Gouandé et Tantéga, où il succède à Mathurin Ouambo (voir nos 2 premiers numéros)

La paroisse compte 30 000 âmes et une trentaine de communautés religieuses.

Il est secondé par l'abbé Roland Tcharo car la paroisse est grande et le nombre d'offices important.

L'église Sainte Monique a été fondée par le père Nicolas Mouterde de Lyon en 1975.

En dehors de sa mission pastorale, le père Hubert a de nombreuses occupations :

- suivi des projets de BNV à Gouandé (voir nos précédents numéros)
- acheminement de malades à l'hôpital de Natitingou
- suivi du projet Misola
- suivi de projets avec des partenaires belges (construction de classes, centre de santé)
- initiation de nouveaux projets pour Gouandé ...

(d'après les propos recueillis lors de son séjour en Vendée)



## Les Amazones du Dahomey



Appelées aussi Mino ('nos mères' en langue fon), les Amazones forment un régiment exclusivement féminin attaché aux rois du Dahomey.

On attribue la formation de cette unité au roi Houegbadja (1645-1685) mais c'est la reine Tasi Hangbé (1708-1711) qui est la véritable créatrice du corps des Amazones, comme régiment combattant, intégré aux armées professionnelles du royaume.

**Agadja** les utilise avec succès pour vaincre le royaume de Savi. Les européens notent la présence de ces guerrières qui acquièrent une réputation de combattantes sans peur. Elles combattent peu, mais avec vaillance.

Sous le règne du roi **Ghézo**, les Mino sont entre 4 000 et 6 000 femmes et représentent environ le tiers de l'armée du Dahomey.

Les Mino sont recrutées parmi les **ahosi** ('les femmes du roi'), qui étaient souvent plusieurs centaines. D'autres sont enrôlées volontairement ou de force dans cette unité. Tant qu'elles sont Mino, les femmes ne sont pas autorisées à avoir d'enfants ou à être mariées. Le régiment a un **statut semi-sacré** qui est fortement lié à la croyance du peuple fon au vaudou.



Amazones du Dahomey vers 1890

Les Mino s'entraînent énormément, la discipline est mise en avant. Dans la dernière période, elles sont armées avec des fusils Winchester. Les unités sont commandées par des femmes. Les personnes capturées par les Amazones sont souvent décapitées.

Lors des conflits avec la France, les Amazones de **Béhanzin** gagnent quelques batailles mais les troupes du **colonel Dodds** sont équipées d'armes plus modernes dont des mitrailleuses et beaucoup de Mino sont tuées avant la reddition de Béhanzin.



## Notre dossier

### Histoire sommaire du Bénin

#### La préhistoire :

Les plus anciennes traces archéologiques ont été trouvées au nord du Bénin, à la frontière du Niger (parc du W), le long de la rivière Mékrou. Cette région semble avoir été constamment habitée, du paléolithique (âge de la pierre taillée) en passant par le néolithique (âge de la pierre polie) jusqu'à la protohistoire (âge du bronze et âge du fer).

#### Peuplement du Bénin :

Au nord du Bénin, se sont établis principalement des **Bariba** (présents du Burkina Faso au Nigeria), des **Dendis** (comme au Togo, Niger ou Nigeria), des **Haoussas** (peuple du Sahel établi du sud du Niger au lac Tchad), des **Peuls** ou **Foulbés** (peuple nomade puis sédentarisé réparti dans une quinzaine de pays depuis l'Afrique de l'ouest jusqu'au Soudan), des **Somba** (dans l'Atacora et au Togo voisin)...

Au sud du Bénin, on trouve en majorité, des **Fons** (établis du Ghana au Nigeria), des **Ewés** (également au sud-est du Ghana et au sud du Togo), des **Yorubas** (présents de la Côte d'Ivoire au Nigeria)...

Le Bénin comprend une quarantaine d'ethnies.

#### Les royaumes du Bénin :

De la fin du XVe siècle jusqu'à la fin du XIXe siècle de nombreux royaumes voient le jour.

La tradition orale fait remonter la fondation du royaume yoruba entre le XIe et XIVe siècles, ayant pour capitale la ville de **Kétou** à l'est du pays.

Au XIVe siècle, les Fons établissent 2 royaumes, l'un à **Savi** (près de Ouidah), l'autre à **Allada**. Vers 1620, les héritiers d'un roi défunt se disputent le royaume d'Allada et créent 2 nouveaux royaumes ayant pour capitales **Adjatché** (actuellement Porto Novo) et **Abomey**. Ce dernier prend pour nom royaume de **Dahomè** (Dahomey).

Au nord, les Bariba fondent plusieurs royaumes, notamment celui de **Nikki** qui doit faire face aux attaques peules (XVe et XVIe siècles).

#### Le royaume du Dahomey :



CEZE, KING OF DAHOMEY.

Le royaume d'Abomey, rebaptisé plus tard Dahomey, va étendre sa domination sur ses voisins pour devenir le plus important avant la colonisation, au XIXe.

Au début du XVIIIe siècle, **Houegbadja**, 3<sup>e</sup> roi d'Abomey, puis son fils **Agadja** vont conquérir de nombreux territoires : le royaume d'Allada (en 1724) puis celui de Ouidah (en 1727).

Ils obtiennent ainsi un vaste accès à la mer leur permettant de faire du Dahomey une puissance majeure dans la **traite des esclaves** qui proviennent des raids effectués sur les territoires voisins

Mais le Dahomey reste tributaire de l'**empire d'Oyo**, fondé par des Yorubas, dans l'actuel Nigeria.

Le 11<sup>e</sup> roi, **Ghézo**, va mener son royaume à son apogée en battant l'empire d'Oyo en 1823.

Mais, en 1851-1852, les Britanniques font un blocus naval pour faire cesser la traite négrière auquel doit renoncer Ghézo.





## Notre dossier

### La colonisation française :

Le successeur de Ghézo, **Glélé**, 10e roi d'Abomey, irrita beaucoup les autorités françaises par ses multiples attaques pour capturer des esclaves. En 1868, Glélé, par un traité signé le 19 mai 1868, cède la ville de Cotonou aux Français.

À sa mort en 1889, son fils, **Béhanzin**, contesta cette présence française qui menaçait la souveraineté du royaume, comme plusieurs des 12 rois qui régnaient sur le territoire actuel du Bénin.

En 1890, les Fons de Béhanzin attaquent **Cotonou** puis **Atchoupa** mais sans parvenir à prendre les deux villes. Le 3 octobre, le Dahomey signe un traité qui reconnaît le **protectorat français** sur Porto-Novo et Kinto et cède ses droits sur Cotonou contre la somme annuelle de 20 000 francs.

En 1892, la guerre reprend. Après un blocus de la côte pour empêcher les livraisons d'armes, les Français, commandés par le colonel **Dodds**, débarquent dans la basse vallée du fleuve **Ouémé** pour entamer une lente progression vers Abomey (mi-août). Au cours de plusieurs batailles (**Dogba, Pogoussa, Adegou, Agpa, Cana**), les guerriers fons sont défaits ou repoussés. Béhanzin abandonne et incendie Abomey (17 novembre).

Béhanzin va errer plus d'un an, traqué par de nouvelles troupes venues en renfort. Le 15 janvier 1894, Béhanzin cerné, se rend et il est exilé en Martinique. (voir l'article sur ce personnage)

Le royaume d'Abomey est placé sous protectorat dès 1893 et les Français placent **Agoli-Agbo**, frère de Béhanzin, à sa tête. Par décret du 22 juin 1894, les protectorats d'Abomey, de Porto-Novo et des territoires plus au nord deviennent la **colonie du Dahomey et dépendances**.

### De la colonisation à l'indépendance :

La nouvelle colonie perd son autonomie en 1904 et est alors incorporée à l'**Afrique Occidentale Française** (AOF). Pendant la guerre de 14-18, des troubles éclatent dans le nord du pays après l'envoi de troupes autochtones sur le front européen.

Dans l'entre-deux-guerres, la colonie se structure : développement des moyens de communication, rationalisation de l'agriculture, mise en place d'un système d'enseignement primaire et secondaire. Les Dahoméens entrent dans la fonction publique et le pays est qualifié de "quartier latin" de l'Afrique.

Le 8 février 1944, la **conférence de Brazzaville**, sous la présidence de René Pleven et la présence du général de Gaulle, a pour mission de proposer de nouvelles règles pour la législation coloniale : participation accrue de la population à la vie politique, abandon du "**Code de l'indigénat**" (qui instituait les corvées, la conscription forcée dans les tirailleurs, l'impôt de capitation, les amendes et châtiments corporels pour que règne le "bon ordre colonial").

En 1945, le gouvernement provisoire fixe le nombre de députés d'outre-mer à 63 (sur 522). Le Dahomey-Togo obtient deux sièges : un représentant des colons français (révérend-père **Francis Aupiais** inscrit au MRP) et un représentant des "sujets de l'Empire colonial" (**Sourou Migan Apithy** inscrit à la SFIO).

Pendant une quinzaine d'années, on va assister à des alliances, des scissions et des renversements d'alliances entre différents partis qui changeront plusieurs fois de noms, à la tête desquels s'illustreront outre Apithy : Hubert Maga, Émile Derlin Zinsou, Paul Hazoumé, Louis-Ignacio Pinto, Justin Ahomadegbé..



## Béhanzin, le « roi-requin »



Fils du roi Glélé Kini-Kini, le prince héritier Kondo devint, à la mort de son père, le 11<sup>e</sup> roi d'Abomey, en 1890, à l'âge de 44 ans.

Marié à 12 femmes, il eut probablement plus de 50 enfants



Béhanzin et quelques-unes de ses femmes

Comme tous les rois du Dahomey, Béhanzin a un totem : le léopard.

Son emblème personnel porte un œuf, un requin et deux cocotiers car son nom signifie "l'œuf du monde" ou "le fils du requin".



Sa célébrité vient de sa résistance à la colonisation. Il combattit les troupes françaises du général Dodds, de 1892 à 1894. Il signa sa reddition le 15 janvier 1894.



Gravure - reddition de Béhanzin

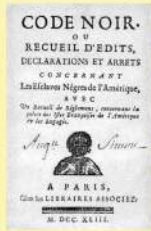
Il fut déporté à la Martinique. Libéré en 1906, il mourut à Blida (Algérie) et sa dépouille ne fut ramenée à Djimé qu'en 1928. Une statue à l'entrée d'Abomey commémore ce personnage qui fut le dernier roi libre du Dahomey.



Monument de Béhanzin

## Le code noir

Il existe deux versions du Code noir. La première a été l'œuvre de **Jean-Baptiste Colbert** et fut promulguée en mars **1685** par Louis XIV. La seconde version fut promulguée par Louis XV au mois de mars **1724**.



Le Code Noir, à l'origine, a été établi pour freiner les abus des maîtres à l'égard de leurs esclaves. Malheureusement, il n'a eu pour effet que de codifier l'esclavage et la traite

des noirs.

Il fut appliqué aux **Antilles** en 1687, à la **Guyane** en 1704, à **La Réunion** en 1723 et en **Louisiane** en 1724. La "Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen" de 1789 énonce le principe de l'abolition de l'esclavage mais ne l'applique qu'à la métropole. La Convention l'abolit en 1794 mais ne prend aucune mesure pour l'appliquer. Il sera définitivement **aboli le 4 mars 1848**.

### Quelques articles du Code Noir de 1685 :

Article 2 : « Tous les Esclaves qui seront dans nos Isles, seront baptisés & instruits dans la Religion Catholique, Apostolique & Romaine (...) »

Article 12 : « Les enfans qui naîtront des mariages entre Esclaves, seront Esclaves & appartiendront aux Maîtres des femmes esclaves (...) »

Article 15 : « Deffendons aux Esclaves de porter aucunes armes offensives à (sous) peine de fouet (...) »

Article 25 : « Seront tenus les Maîtres de fournir à chaque Esclave par chacun an, deux habits de toile ou quatre aulnes de toile, au gré des Maîtres. »

Article 33 : « L'Esclave qui aura frappé son Maître, ou la Femme de son Maître, la Maîtresse, ou leurs enfans, avec contusion de sang, ou au visage, sera puni de mort. »

Article 38 : « L'Esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son Maître l'aura dénoncé en Justice, aura les oreilles coupées & sera marqué d'une fleur de Lys sur une épaule (...) »

Article 42 : « Pourront pareillement les Maîtres, lorsqu'ils croiront que leurs Esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner & les faire battre de verges, ou de cordes, leur deffendant de leur donner la torture, ni de leur faire aucune mutilation de membres (...) »

Article 44 : « Déclarons les Esclaves être meubles, & comme tels entrer en la Communauté (...) »

Article 50 : « Les Maîtres âgés de vingt ans pourront affranchir leurs Esclaves par tous actes vifs ou à cause de mort, sans qu'ils soient tenus de rendre raison de l'affranchissement (...) »

Article 58 : « Commandons aux affranchis de porter un respect singulier à leurs anciens maîtres, à leurs Veuves & à leurs Enfans (...) »

Article 59 : « Octroyons aux affranchis les mêmes droits, privilèges & immunités dont jouissent les personnes nées libres : voulons que le mérite d'une liberté acquise produise en eux, tant pour leurs personnes que pour leurs biens, les mêmes effets que le bonheur de la liberté naturelle cause à nos autres Sujets. »



## Notre dossier

Le 28 septembre 1958, le Dahomey dit oui au référendum instituant la **Communauté Française**. Sourou Migan Apithy devient président du Conseil de Gouvernement du pays mais démissionne le 21 mai 1959. Il est remplacé par **Hubert Maga** qui est élu **premier président de la république du Dahomey**, le 9 mars 1960. Il proclame l'**indépendance de son pays le 1<sup>er</sup> août 1960** (comme de nombreuses colonies françaises d'Afrique cette année-là).



### Le Dahomey indépendant :



Pour éviter le tripartisme engendrant la difficulté d'une majorité stable, Maga forme un parti unique, le Parti Dahoméen de l'Unité. Mais suite à des troubles sociaux et politiques, un **coup d'état** est fomenté par le **colonel Christophe Soglo**, le 28 octobre 1963.

En janvier 1964, la gestion du pays redevient civile. Sourou Migan Apithy puis **Justin Ahomadegbé** assurent les fonctions de présidents. Une nouvelle crise politique entraîne un nouveau coup d'état militaire. Le général Soglo prend la tête d'un comité de rénovation nationale.

Suite à des grèves, le gouvernement est renversé, le 17 décembre 1967, par le **commandant Maurice Kouandété** qui met en place un comité révolutionnaire. Une commission constitutionnelle aboutit à l'approbation, le 31 mars 1968, d'une nouvelle constitution qui établit un régime de type présidentiel. **Émile Derlin Zinsou** est élu président mais il est renversé par un nouveau coup d'état militaire, le 10 décembre de la même année (**lieutenant Paul-Émile Souza**). Un conseil présidentiel comportant les trois partis traditionnels est instauré en mai 1970 avec gouvernance tournante (Maga puis Ahomadegbé).

Le 26 octobre 1972, le **commandant Mathieu Kérékou** prend le pouvoir et établit un **gouvernement militaire révolutionnaire**. En 12 ans, le Dahomey a connu 12 changements de gouvernement !



### La République Populaire du Bénin :

Le pays adhère au **marxisme-léninisme** et le Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB) est créé. Une **nouvelle constitution** est adoptée le 9 septembre 1977 et restera en vigueur jusqu'en 1990. L'état dirige tous les secteurs de l'économie, conduit la réforme agraire et développe l'industrialisation.

### La République du Bénin :

En février 1990, une conférence nationale abroge la Constitution et met en place de **nouvelles institutions** pour une période transitoire : création d'un poste de Premier Ministre, abandon de la référence "populaire" dans la dénomination du pays qui devient la République du Bénin, limitation de l'âge des candidats-présidents à 70 ans.



En 1991, l'élection présidentielle porte **Nicéphore Soglo** à la tête de l'État. **Mathieu Kérékou** est élu, démocratiquement, le 4 avril 1996 puis réélu en mars 2001. Compte-tenu de son âge et après 2 mandats, il ne peut se représenter en 2006.

C'est **Boni Yayi**, président de la Banque ouest-africaine de Développement, qui lui succède le 19 mars 2006. Il est réélu le 13 mars 2011. En 2013, il échappe à une tentative d'assassinat et à un coup d'état.



### Sources du dossier :

principalement [https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Accueil\\_principal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Accueil_principal) mais aussi : [https://fr.wikisource.org/wiki/Code\\_noir/1685](https://fr.wikisource.org/wiki/Code_noir/1685)  
<http://matricien.org/geo-hist-matriarcat/afrique/dahomey/>  
<http://www.cosmovisions.com/ChronoDahomey.htm> et bien d'autres





## Suivi des projets

**En 2015, à la suite des missions de novembre 2014 et mars 2015, le Conseil d'Administration de BNV a eu à se prononcer pour déterminer, parmi les projets soumis, lesquels seraient financés en tout ou partie.**

Le premier projet à avoir été financé, compte-tenu de l'urgence liée à l'arrivée de la saison des pluies, a été notre participation aux labours de 10 hectares de terres agricoles pour semer du riz, à hauteur de 1100 €. Depuis, la récolte a eu lieu et elle s'avère meilleure qu'en 2014.

Grâce à la subvention de la « fondation Sodébo », nous avons pu prendre en charge le projet soumis par le groupement de femmes de Gouandé, le remplacement du moulin à farine qui leur avait été volé. (voir le précédent numéro du journal).  
Montant alloué : environ 1800 €

L'an passé, nous avons mis de côté le projet d'élevage de volailles étant donné que les travaux de recons-

truction du poulailler n'avaient pas été réalisés. Mais depuis, c'est chose faite, ce qui nous a permis d'allouer une somme de 200 € afin d'acheter les coqs, poules et pintades nécessaires pour démarrer l'élevage.

Il avait été constaté que le réfrigérateur du Centre de Santé ne permettait plus de conserver dans de bonnes conditions les vaccins. Aussi avons-nous décidé de payer intégralement l'achat d'un nouveau réfrigérateur électrique (595 €) ainsi qu'un groupe électrogène (535 €) pour l'alimenter, en attendant l'arrivée de la « fée électricité » dans le village.

Le mur de l'atelier Misola étant à refaire, nous avons attribué une somme de 300 € à France-Bénin Vendée, maître d'œuvre du projet.

Enfin, nous nous sommes acquittés de la somme de 620 € pour l'acheminement de 4 m<sup>3</sup> de matériel par le conteneur de novembre.



Le nouveau poulailler



La récolte du riz

## Mieux connaître l'association Bénin Nord-Vendée

### Extraits des statuts :

« Cette association a pour but exclusif d'accompagner des populations dans leur développement, de leur apporter une aide humanitaire, par tout moyen moral, matériel, financier, humain, en Afrique, particulièrement au Bénin. » (article 2)

« L'association s'oblige à respecter la neutralité idéologique, politique et confessionnelle de chacun. » (article 15)

Outre ce journal, vous pouvez retrouver les informations de l'association BNV sur votre quotidien Ouest-France sur le site de BNV : <http://beninnordvendee.jimdo.com/> sur le site d'infocale.fr : [http://www.infocale.fr/bouffere\\_85027\\_benin-nord-vendee--association-humanitaire\\_173774](http://www.infocale.fr/bouffere_85027_benin-nord-vendee--association-humanitaire_173774)

Siège social : Hôtel de Ville – 85600 MONTAIGU

Courrier :

BNV chez Marie-Paule ALBERT - 9, impasse des Olivettes – 85600 MONTAIGU

Renseignements :

02 51 94 13 13 ( [ng.bernier@free.fr](mailto:ng.bernier@free.fr) )

02 51 06 35 93 ( [alexthebaud@free.fr](mailto:alexthebaud@free.fr) )

Je souhaite :

participer aux actions de BNV

être informé des activités de BNV

Nom : .....

Prénom : .....

Tél. : ..... E mail : .....

(à renvoyer à l'adresse courrier de BNV indiquée ci-dessus)

## Idées de projets pour 2016

**Plusieurs projets ont été suggérés lors des précédentes missions et de la venue du père Hubert.**

Un dossier concernant la réalisation d'une grande retenue d'eau pour faire face à la saison sèche nous a été adressé mais le coût du financement (300 000 €) ne nous permet pas de l'envisager.

Deux projets agricoles de moins grande envergure pourraient mieux nous convenir :

la plantation d'un verger d'anacardiens (voir les avantages dans le précédent numéro)

l'aquaponie qui associe la culture de végétaux simultanément avec l'élevage de poissons.

La prochaine mission nous rapportera sûrement plus de renseignements sur l'état d'avancement de la réflexion et la faisabilité de ces deux projets ainsi que d'autres idées.

BNV aura à cœur de participer au développement agricole durable de Gouandé pour le bien-être des populations locales.

## En 2015, ils nous ont aidés





## Recette de Mimi

### Poulet mafé

Ingrédients pour 4 à 6 personnes

- 1 poulet
- 200 g de pâte d'arachides (Dakatine ou autre)
- 1 kg de légumes au choix (selon la saison), seuls ou mélangés : carottes, pommes de terre, citrouille, aubergines, patates douces, choux, etc.
- 2 oignons
- 2 petites boîtes de concentré de tomates
- 2 gousses d'ail
- 2 piments rouges
- 1 cuillère à café de netatou (épices)
- huile, sel, poivre

### Description

- Faire chauffer l'huile dans une marmite et y faire dorer les morceaux de poulet.
- Ajouter ensuite les oignons émincés et le piment jusqu'à ce que les oignons soient dorés.
- Ajouter l'ail pilé et laisser cuire 2 min pour que l'ail dore, puis le concentré de tomates et laisser cuire encore 2 mn.
- Ajouter la pâte d'arachides, le netatou, le sel et le poivre, un litre d'eau.
- Laisser cuire le tout à feu doux pendant 30 à 45 min.
- Servir avec du riz.

**Note :** le mafé est une sauce aux arachides que l'on trouve dans plusieurs pays africains mais qui peut se préparer "maison".

Recette pour 250 grammes d'arachides crues (on en trouve entre autre dans le quartier du Bouffay à Nantes).

- Faire griller les arachides.
- Les mixer avec une cuillère à café d'huile et une d'eau.



## Images du Bénin

### Animaux du parc national de la Pendjari



Bubale



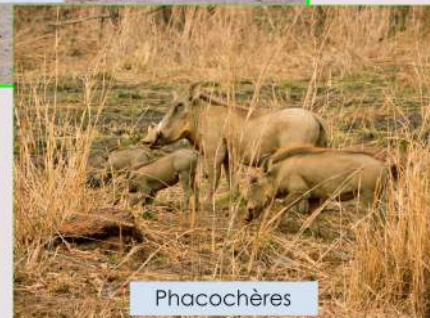
Eléphants



Buffles d'Afrique



Hippotragues noirs



Phacochères

Pour contribuer aux projets de l'association, il vous suffit de nous retourner le bulletin d'adhésion et/ou de don ci-dessous, accompagné de votre participation financière, à l'adresse suivante :

Trésorière BNV – 8, rue des Mortaires – 85600 SAINT HILAIRE DE LOULAY



### Bulletin d'adhésion / de don à l'association Bénin Nord-Vendée

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

E mail : .....

Cotisation : 10 €

Membre bienfaiteur : 20 €

Don : ..... €

Je verse la somme de ..... € par chèque libellé à l'ordre de « Association Bénin Nord-Vendée » pour l'année civile 2016 (un reçu vous sera adressé pour déduction fiscale, BNV étant une association reconnue d'intérêt général)

À ..... le ..... Signature

